

Session du 10 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 10 décembre 2020, par visioconférence, sa troisième session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil a examiné les évolutions du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC sur la période allant du 31 octobre 2019 au 31 octobre 2020.

Le Conseil de Surveillance a relevé que *i)* la tendance haussière des émissions amorcée depuis quelques années s'est poursuivie au cours de la période sous revue ; les montants levés par les Trésors nationaux ayant progressé de 10,5%, passant de 3 249,3 milliards de FCFA à fin octobre 2019 à 3 592,1 milliards de FCFA à fin octobre 2020, *ii)* le taux de couverture des émissions s'est contracté, passant en moyenne de 135,25 % entre octobre 2018 et octobre 2019 à 120,22 % sur la période d'octobre 2019 à octobre 2020, *iii)* le coût moyen des émissions s'est globalement orienté à la hausse, notamment celui des OTA dont le taux de rendement moyen s'est établi à 7,26 % pour les émissions réalisées entre octobre 2019 et octobre 2020, contre 5,27 %, un an auparavant.

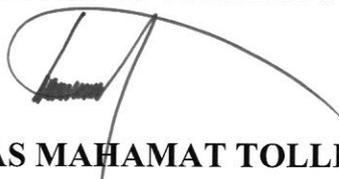
Le Conseil de Surveillance s'est félicité de la dynamique du marché secondaire, en particulier la tendance haussière constatée sur les opérations de pension-livrée interbancaire et d'achats-ventes de titres. En outre, le Conseil a relevé, avec satisfaction, la progression de la part des titres publics détenus par les investisseurs institutionnels et par les particuliers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a été informé de l'évolution des activités de Dépositaire Central Unique du marché financier régional unifié depuis le transfert de cette fonction à la BEAC en juillet 2019.

Enfin, le Conseil de Surveillance a été informé des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes du marché des Valeurs du Trésor, notamment les principales innovations introduites par le nouveau corpus réglementaire et des perspectives à fin décembre 2021, de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC./-

Fait à Yaoundé, le 10 décembre 2020,

Le Président du Conseil de Surveillance de la CRCT,



ABBAS MAHAMAT TOLLI